



Comité Français d'Étude et de Développement  
de la Fertilisation Raisonnée

---

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 30 MARS 2021 – 9h30-12h30

### VISIOCONFERENCE TEAMS

---

#### Ordre du Jour :

1. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale
2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2020
3. Bilan de l'activité du COMIFER
  - a. Rapport moral du président sur 2020
  - b. Production des groupes de travail du COMIFER
  - c. Compte-rendu du groupe d'appui à la Directive Nitrates
  - d. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote
  - e. Convention COMIFER - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
  - f. Journée Thématique « Les Matières Organiques dans les Sols agricoles : diagnostic et gestion – fonctions et services rendus » (7 avril 2021, webinaire) : état des lieux ; projet 2022
  - g. 15<sup>èmes</sup> Rencontres COMIFER-GEMAS 2021
4. Présentation des comptes 2020 ; projet de budget 2021
5. Montant de la dotation des collèges, des adhésions individuelles et des contributions pour membres associés en 2022
6. Renouvellement du tiers sortant des administrateurs\*
7. Points divers
8. Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2022

\*Seuls sont éligibles et peuvent participer au vote les membres à jour de leur cotisation.

---

En raison des circonstances sanitaires particulières, l'Assemblée Générale de ce mardi 30 mars 2021 se tient sous forme de visioconférence via l'outil Teams. Les votes se font au moyen de formulaires Google en ligne. Les participants qui détiennent un pouvoir doivent voter pour l'adhérent qu'ils représentent. *A noter que le Ministère n'a pas accès aux formulaires Google et se trouve donc dans l'incapacité de voter par ce moyen : Olivier Le Gal vote oralement ou dans la « conversation ».*

En plus des deux salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), **51 adhérents participent à la réunion (dont plusieurs en retard pour les premiers votes)**, en visioconférence. Les absents ont envoyé **6 pouvoirs**. La liste des participants est fournie en Annexe.

Après la connexion de tous, la réunion est ouverte à 9h34 par le président.  
Un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se présenter.

### 1. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale

Résultat des votes, dont O. Le Gal (oralement) et H. Onillon (dans la conversation de Teams) :

OUI	48
NON	0
ABSTENTION	0

→ L'ordre du jour est approuvé, sans modification ni proposition de question diverse.

### 2. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 octobre 2020

Résultat des votes :

OUI	46
NON	0
ABSTENTION	2

→ Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé sans commentaire ni proposition d'amendement.

### 3. Bilan de l'activité du COMIFER

#### a. Rapport moral du président sur 2020 (cf. document adressé aux adhérents)

Pascal Denoroy présente son rapport moral, portant sur la période du 16 juin 2020 à mars 2021. Il indique que malgré la situation sanitaire, le COMIFER a poursuivi ses activités avec efficacité et de façon quasi-normale, grâce à une bonne maîtrise des outils numériques. Cette évolution des pratiques augure même de nouvelles perspectives de fonctionnement de l'association. Un groupe de réflexion prospective et stratégique a été monté à cet effet l'an dernier. Il est animé par Aurélia Michaud et ouvert à toute bonne volonté.

Au cours de la période considérée, le Conseil d'Administration s'est réuni aux dates prévues et le bureau autant que nécessaire. Les Groupes de travail ont eux aussi maintenu leurs activités de façon satisfaisante, essentiellement par visioconférences.

Les collaborations du COMIFER avec le MAA et MTE se sont poursuivies à travers sa participation au groupe de concertation GENEM (Gestion des éléments nutritifs et des émissions vers les milieux), où la révision du Programme d'Actions National (PAN) Nitrates a occupé une place prépondérante. Le COMIFER y a apporté son expertise dans le cadre du groupe conjoint COMIFER & RMT BOUCLAGE. Toujours en lien avec l'azote, le COMIFER a pu proposer le label Prev'N à des outils de calcul de dose prévisionnelle dans de nouvelles régions (Bretagne et Languedoc-Roussillon). Ce label est désormais public et commence à être connu.

La collaboration avec le MAA s'est également poursuivie dans le cadre des travaux menés au titre de la convention 2019-2021, qui se termine prochainement.

La Journée Thématique « pH et fertilité des sols », pilotée par le groupe SAB et son animateur Bruno Félix-Faure, s'est bien déroulée le 28 octobre 2020 et a constitué la première grande manifestation organisée en distanciel par le COMIFER. Elle a été un succès puisqu'elle a rassemblé plus de 200 participants en ligne. Les actes sont disponibles en ligne.

Une deuxième Journée Thématique, portant sur les matières organiques dans les sols agricoles, est en cours de préparation sous le pilotage du groupe FOrBS et son animateur Matthieu Valé. Elle se tiendra

le 7 avril prochain. Une réflexion est en cours pour organiser une Journée Thématique en 2022 qui pourrait concerner les oligoéléments.

La collaboration du COMIFER avec le GEMAS se poursuit, avec la préparation des prochaines Rencontres de Clermont-Ferrand (24-25 novembre 2021), qui se dérouleront probablement simultanément en présentiel et en distanciel.

Pour l'avenir, il sera nécessaire de mieux répartir les tâches entre plusieurs personnes, pour alléger la charge de travail de chacun (salariés, membres du CA et adhérents).

Du fait du statut fiscal de l'association, ses activités sont désormais séparées en deux branches, les activités dites « lucratives » qui concernent les actions payantes ouvertes au public externe à l'association (soumises à TVA) et les activités dites « non lucratives » (non soumises à TVA). Cela entraîne une certaine lourdeur, gérée à ce stade par Rémy Duval et Sophie Droisier, ainsi que des coûts de gestion élevés. Ce choix devra être évalué dans les mois à venir.

Le site Internet du COMIFER va devoir faire l'objet d'améliorations dans ses capacités de recherche documentaire. Cela nécessitera la rédaction d'un cahier des charges pour une reconception informatique. Notre prestataire « historique » souhaitant mettre fin à notre collaboration, il va falloir trouver un autre prestataire.

→ Le président lance un appel à compétences parmi les membres compétents pour constituer un groupe de travail *ad hoc* qui se chargera de rédiger le cahier des charges.

Pascal Denoroy remercie enfin les membres actifs, les administrateurs, les membres du bureau et les salariées pour leur investissement important, nécessaire à la vie de l'association. Le travail va devoir être réorganisé suite au prochain départ de Marie Carré (pour raisons familiales).

Résultat des 47 votes dont O. Le Gal (dans la conversation de Teams) :

OUI	45
NON	0
ABSTENTION	2

→ Le rapport moral du président est validé avec les remerciements des participants pour la qualité du travail accompli.

## **b. Production des groupes de travail du COMIFER**

### **GT Fertilité Organique et Biologique des Sols (FORBS)**

Animateur : Matthieu Valé (Auréa AgroSciences) ; 48 inscrits

Le GT s'est réuni le 6 octobre 2020, autour de 3 interventions sur la thématique du carbone (le Label Bas Carbone, l'évaluation du stockage de carbone dans les sols et des émissions de gaz à effet de serre en grandes cultures ; la gestion de la matière organique des sols en Allemagne et en Autriche ; réflexion sur la méthodologie de mesure du stock de carbone dans le sol), et pour préparer la Journée Thématique « Matières organiques des sols agricoles » du 7 avril 2021 (mise en place d'un comité d'organisation et discussion sur le programme). Le comité d'organisation de cette Journée Thématique (11 personnes) s'est réuni régulièrement depuis octobre.

D'autres réflexions sont lancées pour les futurs travaux du Groupe (mesure du stock de MO, inventaire des usages et questionnements autour de la gestion des MO, effet de pratiques agricoles sur le stockage de carbone dans les sols).

### **GT Statut Acido-Basique (SAB)**

Animateurs : Bruno Félix-Faure (Eurofins GALYS) et Hélène Lagrange (Arvalis) ; 75 inscrits

Le GT a organisé la Journée Thématique « pH et fertilité des sols » sous forme de webinaire le 28 octobre 2020. Elle a rassemblé 200 participants. Les 14 présentations sont en ligne et des réponses ont été apportées aux questions posées dans la conversation de Teams.

Le GT s'est réuni le 29 octobre 2020 pour dresser un bilan de la journée de la veille et organiser les réponses aux questions posées, et pour échanger sur les effets du chaulage sur le stockage ou déstockage du carbone des sols.

Il se réunira le 8 avril prochain autour de (i) l'effet chaulant, et sur la séquestration du C, de l'apport de roches basaltiques broyées, (ii) le bilan GES des amendements minéraux-basiques, et (iii) la fonction pH dans le modèle de minéralisation de la matière organique du sol, notamment en sols acides.

Il est prévu de constituer un sous-groupe de travail pour travailler sur un arbre de décisions permettant de déterminer les pH idéaux en fonction des objectifs visés par l'action de chauler (améliorer la structure, combattre l'acidité, favoriser la vie du sol, réduire les émissions de N<sub>2</sub>O...).

### **GT PKMg**

Animateur : Lionel Jordan-Meille (Bordeaux Sciences Agro)

Sur la problématique du cadmium, le COMIFER a adressé un courrier à l'ANSES pour lui préciser les modalités de calcul selon la méthode COMIFER, et pour lui demander de revoir ses hypothèses de départ et ses calculs en travaillant sur un scénario agricole plus pertinent. Le COMIFER en a reçu une « réponse polie » mais pas de suite pour le moment.

Sur le parangonnage des méthodes de fertilisation NPK en Europe, le GT compile les méthodes utilisées en s'appuyant sur l'enquête de l'EJP Soils (European Joint Programme). Cette étude permettra au COMIFER de savoir ce qui se fait ailleurs et qui s'en occupe, et d'élargir son réseau de connaissances.

Deux projets viennent de démarrer : le projet PhosphoBio, piloté par Arvalis, vise à adapter les références de fertilisation au contexte de l'AB (e.g. N limitant...) ; le projet Juste-P, piloté par INRAE, permettra de rénover et de publier de nouvelles références suite à la révision des valeurs de seuil d'impasse et à l'étude de la dépendance de la teneur du P des grains à la teneur en P du sol.

Stéphanie Sagot (LDAR) anime une étude sur les situations complexes non résolues à ce jour par la grille COMIFER ; le montage d'un sous-groupe de travail est envisagé pour les traiter.

Le GT s'est réuni en visio les 17 septembre 2020 et 18 mars 2021. Il se réunira en juin ou septembre 2021. Les réunions sont structurées comme suit : (i) Informations diverses, état des projets en cours ; (ii) Veille scientifique, revue de presse sur P K Mg ; (iii) Exposés thématiques (ex. : Rôle des stratégies des plantes d'interculture dans la disponibilité du P au sein des agrosystèmes ; Propositions de niveaux en Cd dans les matières fertilisantes et supports de culture permettant de maîtriser la pollution des sols agricoles et la contamination des productions végétales) ; (iv) Innovations : présentation d'outils/méthodes relatifs à la fertilisation.

### **Groupe Produits Résiduels Organiques (PRO)**

Animateurs : Enguerrand Burel (ITAB) et Caroline Le Roux (LDAR) ; 94 inscrits

Le contexte s'est montré un peu difficile en 2020, avec le remplacement de Blaise Leclerc.

Un sous-groupe de travail a été monté pour mettre à jour des Keq sur les digestats. Il est composé de 9 personnes et coanimé par Aurélia Michaud, Marie Carré et Caroline Le Roux. Il s'est réuni 5 fois et a permis la création d'un fichier de données destiné à rassembler les résultats d'expérimentations

conduites sur les digestats (données CRAB, INRAE, Arvalis, CA59-62, EPL du Bas-Rhin). L'analyse des données permettra d'actualiser les références du COMIFER. Ces travaux donneront lieu à une communication aux Rencontres COMIFER-GEMAS de novembre 2021.

Le GT se réunira au cours de la première quinzaine de mai autour de l'actualité réglementaire sur les PRO et des travaux menés par le sous-groupe de travail sur les Keq.

### **GT Azote et Soufre (N&S)**

Animateurs : David Leduc (CRA Pays de la Loire), Marc Hervé (EUROCHEM Agro) et Laurent Varvoux (Terrena) mais avec des problèmes de disponibilités restreintes ; 93 inscrits

Le GT s'est réuni 4 fois et le sous-groupe 1 fois depuis la dernière AG, avec en fil rouge les évolutions réglementaires. Il a apporté une contribution à la concertation préalable à la construction du nouveau PAN, et a participé à la relecture de la première version du PAN.

Par ailleurs, 4 thématiques sont en cours de réflexion au sein du groupe :

- La mise à jour des références du poste Mh (en pause)
- Grille des pertes par volatilisation / efficacité des engrais minéraux (piloté par Marc Hervé)
- Paramétrage des bilans azotés sur CIVE/dérobées (piloté par Francesca Degan)
- Réseau d'essai fertilisation soufrée des céréales à paille (piloté par Francesca Degan)

En termes de perspectives, une réunion du groupe est prévue en fin de printemps 2021. Elle permettra de revenir sur les bonnes pratiques en matière d'usage des outils de pilotage et de faire un point d'étape sur les chantiers en cours. Une autre réunion est prévue à l'automne, orientée cette fois sur le volet Soufre, avec une présentation des résultats du réseau d'essai et l'intervention de Charlotte Henriot sur l'interaction entre la nutrition soufrée et le stress hydrique chez le pois protéagineux.

### **c. Compte-rendu du groupe d'appui à la Directive Nitrates**

Ce groupe conjoint au COMIFER et au RMT BOUCLAGE s'est réuni le 7 avril 2020 en groupe complet, et son sous-groupe travaillant sur l'incertitude de la méthode du bilan s'est réuni le 12 juin 2020. Il traite les sujets et mène les travaux qui font l'objet de la convention qui lie le COMIFER au MAA. L'état d'avancement des différents dossiers se présente comme suit :

- **Parangonnage** : étude des méthodes de raisonnement de la fertilisation N, P et K dans certains pays européens voisins
  - Prise de contact avec un projet européen, l'EJP Soils (European Joint Programme),
  - Traduction de documents,
  - Finalisation des questionnaires des pays manquants,
  - Rapport en cours d'écriture, qui sera finalisé pour juin 2021.
- **Etude de la précision de la méthode du bilan**
  - Bilan du premier cas étudié et détermination de la suite du projet,
  - Identification des prochains cas-types à étudier et des experts qui pourraient travailler avec le groupe sur ce dossier,
  - Deux pistes de travail : poursuite de la méthode déjà étudiée sur un cas-type breton ; travail avec des statisticiens d'Arvalis pour une étude sur des courbes de réponse.
- **Appui aux GREN (Groupes Régionaux d'Expertise Nitrate)**
  - Correspondance avec les ministères et les différents GREN pour expliciter la démarche de labellisation et les résultats d'inter-comparaison des outils en région.
- **Révision du Programme d'Actions National Nitrates (rédaction du 7<sup>ème</sup> PAN)**
  - Participation aux réunions du groupe de concertation GENEM,
  - Concertation du groupe d'appui et des animateurs des groupes de travail,
  - Concertation du Groupe N&S lors d'une réunion du Groupe,

- Elaboration d'un document de synthèse de nos remarques, questions et propositions pour la version finale du texte du 7<sup>ème</sup> PAN.

**Le COMIFER a réaffirmé la nécessité d'une reconnaissance officielle du Label Prev'N dans cet arrêté, mais n'en a pas eu confirmation à ce jour.**

Calendrier de la révision du PAN « Nitrates » :

Le texte du projet d'arrêté « 7<sup>ème</sup> PAN » est toujours en cours de finalisation. Il devait être envoyé à la Haute Autorité Environnementale (HAE) mi-mars, mais le COMIFER n'a pas été informé de l'état d'avancement de ce dossier. **La prochaine réunion du GENEM est fixée au 9 avril sur ce sujet et le COMIFER espère recevoir le projet avant cette date.** La HAE a 3 mois pour remettre son avis. Une consultation du public est prévue avant l'été et l'entrée en vigueur de l'arrêté est prévue au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

#### **d. Labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle d'azote**

Suite à la réception des cas-types des régions Bretagne et Languedoc-Roussillon, le Groupe a pu ouvrir la labellisation des outils de calcul de dose prévisionnelle à ces deux régions en juillet 2020. Ainsi à ce jour, 3 outils ont été labellisés en Bretagne (Fertiweb Basic, Réglette Azote Colza et Wiuz) et 4 outils en Languedoc-Roussillon (Fertiweb Basic, Geofolia, Réglette Azote Colza et Wiuz).

Le comité de labellisation s'est réuni deux fois depuis la dernière Assemblée Générale, le 19 novembre 2020 et le 18 février 2021. Ces réunions ont permis de labelliser deux nouveaux outils : Cet'Azote 36 et Cere Oc. L'extension de la labellisation aux régions Bretagne et Languedoc-Roussillon a également été examinée lors de ces réunions.

#### **e. Convention COMIFER – Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

La convention en cours porte sur des actions mises en œuvre du 3 décembre 2019 au 2 juin 2021 (soit sur 18 mois). Elle prévoit une subvention de 108 930 €, qui représente 78 % du coût total des actions, dont 311 jours de Sophie Droisier et Marie Carré. Elle concerne le programme de travail suivant :

- 1) Appui technique à la mise en œuvre des réglementations ayant trait à la gestion des éléments nutritifs et des émissions vers les milieux (39,5 % du temps travail) : appui aux GREN, actualisation du paramétrage de la méthode du bilan, inter-comparaison des outils labellisés, incertitude du calcul de la dose prévisionnelle, appui à la formation IFORE, réponse à certaines questions techniques...
- 2) Parangonnage des méthodes de raisonnement de la fertilisation NPK dans quelques pays européens (6,4 % du temps travail)
- 3) Actions de communication : organisation des Rencontres COMIFER-GEMAS de 2019 et de 2021 (17,4 % du temps travail)
- 4) Soutien à l'organisation de Journées Thématiques de 2020 et de 2021 (24,4 % du temps travail)
- 5) Amélioration des fonctionnalités du site Internet du COMIFER pour augmenter son utilisation par le public professionnel et scolaire (8,0 % du temps travail)
- 6) Soutien au fonctionnement des groupes thématiques (4,2 % du temps travail)

Toutes ces actions sont en cours et le rapport final sera rédigé cet été.

Cette convention arrivant bientôt à son terme, des discussions se sont engagées le 23 mars dernier avec le MAA en vue de convenir d'une nouvelle convention qui en prendra la suite. La durée devrait pouvoir en être adaptée de façon à s'aligner sur les années civiles (de juin 2021 à décembre 2022 si possible). Quant aux actions à mener, elles devraient s'inscrire dans la continuité de la convention en cours, sans changement majeur.

Ainsi dans la future convention, l'appui à la mise en œuvre de la réglementation restera prioritaire, avec quelques nouveautés en lien avec le nouveau PAN Nitrates qui sera mis en place :

- nouvelles typologies des fertilisants
- définition et modalités d'évaluation de l'« azote efficace »
- pilotage intégral de la fertilisation azotée
- fertilisation des cultures énergétiques (CIVE).

En outre dans le cadre de la future convention, le COMIFER pourrait apporter :

- son expertise sur le projet d'outil européen FAST (*FArm Sustainability Tool for nutrients*) qui vise à faciliter une utilisation durable des fertilisants en Europe, tout en stimulant la numérisation du secteur agricole.
- une contribution à un outil de formation (INFOMA) du personnel du MAA à la méthode du bilan N.

Des échanges sont en cours entre le COMIFER et les services du MAA pour formaliser un projet de contenu de la convention pour mi-avril en vue d'une signature avant l'été.

➔ **Discussion : Il est proposé d'ajouter à la future convention, dans le cadre de la Directive Nitrates, les travaux que mènera le COMIFER sur l'efficacité des couverts en interculture courte.**

Il conviendra de veiller à ne pas promouvoir (donc rendre obligatoire) des implantations de CIPAN après maïs, infaisable en pratique et d'une efficacité non démontrée.

**f. Journée Thématique « Les Matières Organiques dans les Sols agricoles : diagnostic et gestion – fonctions et services rendus » (7 avril 2021, webinaire) : état des lieux ; projet 2022**

La Journée Thématique organisée le 7 avril 2021 sous forme de webinaire sur le thème « Les Matières Organiques dans les Sols agricoles : diagnostic et gestion – fonctions et services rendus » est portée par le Groupe FOrBS, qui s'est réuni à cet effet quatre fois en décembre 2020 et janvier 2021.

Le comité d'organisation est composé de 11 personnes : Christophe Barbot, Chambre d'Agriculture d'Alsace ; Yosra Belaid, ANSES ; Marie Carré, COMIFER ; Thibaut Déplanche, Célesta Lab ; Sophie Droisier, COMIFER ; Annie Duparque, Agro-Transfert Ressources et Territoires ; Hélène Lagrange, Arvalis ; Najat Nassr, RITMO ; Stéphanie Sagot, LDAR et Sophie Xardel, Lorca.

Elle est organisée avec le soutien du MAA et de 3 sponsors : Auréa, AFAÏA et UNIFA. 5 partenaires médias se sont impliqués dans la communication autour de cette journée : Cultivar, Mon-Viti.com, Médiafel, Référence Agro et La lettre Yvoir.

Les 17 partenaires techniques sont les suivants, par ordre d'intervention : INRAE, GEMAS, UCL, ENS, HEI-HEPIA, Arvalis, Celesta-Lab, Agro-Transfert, Terres Inovia, LDAR, FIBL, SATEGE Nord-Pas-de-Calais, IFV, Chambre d'agriculture du Rhône, CAPINOV, ADEME et MAA-DGAL.

La visioconférence sera enregistrée sous Teams.

La campagne de communication a été lancée le 12/02/2021 par le COMIFER sous forme d'e-mailing auprès de plus de 6600 contacts et via les réseaux sociaux et les partenaires institutionnels, relancée le 9/03/2021. Elle a été soutenue en février et mars 2021 par une campagne de presse (imprimée et numérique) menée par les 5 partenaires médias sous forme d'article, de bannières et via les réseaux sociaux.

Le tarif d'inscription s'élève à 130 € pour les adhérents au COMIFER et à 250 € pour les non-adhérents. Au 29/03/2021 on comptait 260 inscrits, originaires d'Algérie, de Belgique, de France, d'Espagne, du Luxembourg et de Suisse.

Les présentations des interventions et les documents des sponsors seront adressés avant la journée aux participants inscrits, avec le lien vers la visioconférence Teams. Après la journée, les enregistrements des interventions et des échanges en ligne seront accessibles sur le site du COMIFER, en accès réservé aux inscrits de la JT.

Une enquête de satisfaction sera adressée *a posteriori* aux inscrits.

La réflexion est lancée pour le thème à traiter au cours de la prochaine Journée Thématique de 2022. Une proposition porte sur les oligo-éléments, une autre sur les digestats de méthanisation, une autre sur les bilans énergétiques des différents engrais... toute idée est bienvenue.

#### **g. 15<sup>èmes</sup> Rencontres COMIFER-GEMAS 2021**

L'appel à communications a été ouvert sur 4 mois de septembre à décembre 2020. 82 propositions de communication ont été reçues, parmi lesquelles 24 présentations orales ont été acceptées (dont 3 en binôme) et 53 posters ont été retenus par le comité d'organisation, qui s'est réuni le 19 janvier 2021. Les 24 présentations orales qui composent le programme sont organisées autour de 6 thématiques :

- Pilotage de la fertilisation azotée
- Perte d'azote
- La fertilisation au cœur d'enjeux multiples
- Réglementation – politique publique
- Epandage et machinisme / Structure physique du sol
- Indicateurs (micro) biologiques et leurs interprétations

Le programme sera mis en ligne prochainement.

Une convention partenariale a été signée avec le GEMAS et la demande de haut patronage du MAA est en cours de validation. Le comité d'organisation se réunira entre le 27 avril et le 3 mai, pour finaliser l'organisation, probablement hybride à la fois en présentiel et en vidéo par streaming. L'identification des présidents de session et d'ouverture est en cours, de même que la formalisation des partenariats avec la presse, les institutions et les sponsors.

#### **4. Présentation des comptes 2020 ; projet de budget 2021**

Pour mémoire, le COMIFER a opté, lors de la dernière AG, pour la sectorisation comptable de ses activités. Ainsi, certaines activités sont assujetties à la TVA : le COMIFER reverse de la TVA sur une partie des recettes qu'il perçoit dans le cadre des activités considérées comme lucratives. Cela impose la tenue d'une comptabilité en deux parties, distinguant un bilan des activités lucratives et un bilan des activités non lucratives. De ce fait, le coût de la prestation comptable a augmenté de façon très significative.

Par ailleurs, le COMIFER est désormais soumis à l'impôt sur les sociétés sur la part dite « lucrative » des comptes (donc soumise à TVA), à partir d'un certain seuil de chiffre d'affaires. Cela incite le COMIFER à faire en sorte que les activités lucratives aient un résultat aussi réduit que possible pour que le montant de cet impôt soit le plus faible possible. Mais ces activités sont justement destinées à améliorer la situation budgétaire du COMIFER, ce qui peut apparaître contradictoire.

La question d'un paiement de TVA sur la subvention du MAA s'est notamment posée. Le prestataire AFIGEC, qui expertise et valide nos comptes, nous a informés très récemment que la TVA ne devait pas s'appliquer. Cette information a été reprise pour établir nos comptes finaux 2020.

Pour l'établissement du budget annuel, le principe d'une augmentation des dotations et des cotisations n'avait pas été retenu dès 2021, dans l'attente d'une vision plus claire des incidences de ce changement de statut.



### Compte de résultat 2020

Le cabinet d'experts comptables AFIGEC a présenté les comptes annuels du COMIFER relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020. Il apparaît que le niveau de chiffre d'affaire des activités lucratives n'a pas atteint le seuil d'imposition. Les résultats de l'exercice 2020 sont finalement positifs :

Total Produits :	159 369 €
Total Charges :	157 197 €
Résultat net comptable :	+ 2 172 €

Avec le changement de statut fiscal, le mode de présentation du compte de résultat a changé par rapport aux années précédentes, les dénominations sont différentes et certains postes ont été fusionnés. Les « cotisations » incluent les dotations des collègues, les « Ventes de biens » correspondent au Label, la « Vente de prestations » correspond aux inscriptions aux Journées Thématiques, et les « Concours publics et subventions d'exploitation » correspondent à la subvention du MAA.

### Bilan 2020

Bilan Actif au 31 décembre 2020 : ne pas comparer d'une année à l'autre du fait du décalage des versements des subventions. Les créances correspondent aux inscriptions et cotisations facturées non encore encaissées, et au solde de la subvention du ministère. Le résultat légèrement positif de l'exercice permet de maintenir nos réserves, qui avaient été rétablies suite à l'exercice positif de 2019.

### Budget prévisionnel 2021

Ce budget est établi sur la base des hypothèses suivantes :

- Résultat bénéficiaire des Journées Thématiques grâce au distanciel qui favorise les inscriptions.
- Actualisation du label Prev'N
- Intégration d'une partie de la subvention du MAA (2021-2022), dont le montant prévisionnel s'élève à 108 000 € pour 18 mois.

A noter que le résultat des Rencontres y est encore présenté de façon séparée, mais à l'avenir il faudra demander au prestataire d'en intégrer les charges et produits correspondants dans le budget général, comme les autres activités lucratives (journées thématiques et labellisation des outils).

Résultat des votes, y compris H. Onillon, O. Le Gal, N. Vassal :

	2020	2021
OUI	45	43
NON	0	0
ABSTENTION	2	4

→ **L'Assemblée Générale approuve le rapport financier du trésorier, les comptes de l'année 2020 et le budget prévisionnel 2021.**

### **5. Montant de la dotation des collègues, des adhésions individuelles et des contributions pour membres associés en 2022**

Lors de sa réunion du 12 janvier 2021, le Conseil d'administration a proposé les montants suivants pour 2022 :

Cotisations annuelles	2019	2020	2021	2022
Dotation par collègue	9 800 € HT	(+5 %) 10 290 €	(+ 8 %) 11 100 €	(+ 17 %) 13 000 €
Membre associé	550 € TTC	550 €	550 €	(+ 4 %) 570 €
Adhésion individuelle	70 € TTC	(+28 %) 90 €	(+ 8 %) 97 €	(+ 59 %) 150 €

Etudiants et retraités			(30 %) 30 €	(30 %) 45 €
------------------------	--	--	-------------	-------------

Considérant ces augmentations excessives, compte tenu des informations récentes relatives au non-assujettissement à TVA de la subvention, la deuxième hypothèse suivante est proposée ce jour à l'Assemblée Générale pour établir le budget prévisionnel 2022, en misant davantage sur le nombre d'adhésions :

Cotisations annuelles	<b>2022</b>
Dotation par collège	(+ 8 %) 12 000 €
Membre associé	(+ 4 %) 570 €
Adhésion individuelle	(+ 13 %) 110 €
Etudiants et retraités	(30 %) 35 €

Le budget prévisionnel présenté pour 2022 se base sur l'hypothèse que les Journées Thématiques se feront en présentiel.

Résultat des votes :

Option 1 du CA	11
Option 2 revue	27
ABSTENTION	6

→ L'AG approuve les propositions des montants suivants pour 2022 :

- Dotation des collègues :	12 000 €
- Contribution membre associé :	570 €
- Cotisation individuelle :	110 €
- étudiants et retraités :	35 €

## 6. Renouvellement du tiers sortant des administrateurs\*

\*Seuls sont éligibles et peuvent participer au vote les membres à jour de leur cotisation

Les administrateurs sont renouvelés par tiers chaque année. 9 postes sont à renouveler aujourd'hui, avec 9 candidats :

1 <sup>er</sup> collège	2 <sup>ème</sup> collège	3 <sup>ème</sup> collège
<b>Frédéric FEDER (AFES)</b> Candidat à la succession de Francesca DEGAN, avec Laurent RIGOU comme suppléant POUR : 44, ABSTENTION : 1	<b>Nathalie GALIRI (APCA)</b> Candidate à sa propre succession POUR : 45, ABSTENTION : 0	<b>Cédric MONPROFIT (KALI France)</b> Candidat à sa propre succession POUR : 44, ABSTENTION : 1
<b>Stéphanie SAGOT (LDAR)</b> Candidate à sa propre succession POUR : 44, ABSTENTION : 1	<b>Mathilde HEURTAUX (Acta)</b> Candidate à sa propre succession POUR : 45, ABSTENTION : 0	<b>Yannick FONSEGRIVES (LHOIST)</b> Candidat à la succession d'Olivier PELTIER qui part à la retraite POUR : 44, ABSTENTION : 1
<b>Fanny HERAUD (MAA)</b> Candidate à sa propre succession POUR : 44, ABSTENTION : 1	<b>Coraline RAVENEL (FNAMS)</b> Candidate à sa propre succession POUR : 44, ABSTENTION : 1	<b>Jean-François ZIHLMANN (MEAC)</b> Candidat à sa propre succession POUR : 44, ABSTENTION : 1

Par ailleurs, deux administratrices sont proposées à la cooptation : Catherine Hénault (INRAE) propose de succéder à Pascal Denoroy, qui se retire, et Francesca Degan (Arvalis) propose de succéder à Christine Le Souder. Toutes les deux cooptées avec 45 votes positifs et aucune abstention.

→ Les 9 candidats sont élus et les deux administratrices ont été cooptées et cette cooptation est en même temps ratifiée par l'AG (article 8 des Statuts).

Le bureau sera élu par le Conseil d'Administration qui se réunira cet après-midi.

## 7. Points divers

Dans le cadre du RGPD une demande de renouvellement du consentement est envoyée automatiquement via Joomla à tous les inscrits sur le site du COMIFER.

## 8. Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2022

Suite au vote en ligne, la date retenue pour la prochaine réunion le **jeudi 31 mars 2022**.

La séance est levée à 12h41.

La Secrétaire

Handwritten signature of Mathilde Heurtaux in blue ink.

Mathilde Heurtaux

Le président

Handwritten signature of Pascal Denoroy in red ink.

Pascal Denoroy

**ANNEXE : Liste de présence**

Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent à distance	Pouvoir	Pouvoir à
AGASSE	Sophie	UNIFA	1		
BLONDIN	Cyril	TEREOS	1		
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA	1		
BUREL	Enguerrand	ITAB	1		
CAHUREL	Jean-Yves	IFV	1		
CANARD	Alain	SOUFFLET	1		
CARRE (de BANDT)	Marie	COMIFER	1		
DEGAN	Francesca	AFES	1		
DELEPLANQUES	Aliénor	CA de la Marne	1		
DENOROY	Pascal	INRAE	1		
DESCARPENTRIES	Clément	Ingénieur indépendant	1		
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS	1		
DROISIER	Sophie	COMIFER	1		
DUPARQUE	Annie	AGRO-TRANSFERT	1		
DUTHOIT	Blaise	ROSIER	1		
DUVAL	Rémy	ITB	1		
FEDER	Frédéric	AFES (Cirad)	1		
FELIX-FAURE	Bruno	EUROFINS Galys	1		
FOURIE	Laetitia	ANGIBAUD	1		
GERARD	Philippe	VIVESCIA	1		
HERVE	Marc	EUROCHEM	1		
HEURTAUX	Mathilde	ACTA	1		
JORDAN-MEILLE	Lionel	Bordeaux Sciences Agro	1		
LAFLEURIEL	Philippe	OXYANE	1		
LAGRANGE	Hélène	ARVALIS	0	1	F Degan
LAMBERT	Marc	YARA	1		
LE GAL	Olivier	MAA / DGPE (BESEC)	1		
LE ROUX	Caroline	LDAR	0	1	S Sagot
LE SOUDER	Christine	ARVALIS	1		
LEDUC	David	CRA Pays de la Loire	1		
MARCQ	Gaëtan	HELLO NATURE	1		
MARIAGE	Clémence	Gembloux Agro-Bio Tech	1		
MARQUET	Nicolas	UPJ	1		
MARTIN	Antoine	ANSES	1		
MICHAUD	Aurélia	INRAE	1		
MONPROFIT	Cédric	K+S KALI	1		
MULLIEZ	Pierre	CRA Pays de la Loire	1		
OBRIOT	Fiona	LDAR	1		
ONILLON	Hubert	Durore.12	1		
PELTIER	Olivier	LHOIST Europe du Sud	1		
RAVENEL	Coraline	FNAMS	1		
REVALIER	Christian	CA Loiret	1		
ROBERT	Philippe	Assoc° de Suivi Agronomique	1		
ROES	Michael	SAS TOOPI ORGANICS	0	1	P Denoroy
SAGOT	Stéphanie	LDAR	1		
SERVAIN	François	GEMAS	1		
SOTO	Gerardo	Universidad de Chile	1		
TAULEMESSE	François	ARVALIS	0	1	C Le Souder
THIEBAUT	Florent	CETA de Romilly	1		

Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent à distance	Pouvoir	Pouvoir à
TUFFIERE	Guillaume	MEAC	1		
VALE	Matthieu	AUREA	0	1	MA Bourdain
VALLIN	Estelle	AFCOME	1		
VARON	Tiphaine	WIUZ	1		
VASSAL	Nathalie	VetAgro Sup	1		
VERBEQUE	Bernard	CA du Loiret	1		
VERICEL	Grégory	ARVALIS	0	1	C Le Souder
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC	1		
<b>TOTAL</b>			<b>51</b>	<b>6</b>	